/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-301 DU 23 SEPTEMBRE 1994

Portant approbation du Budget du Conseil National des Chargeurs du Bénin pour l'exercice 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la Décision N° -91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 92-18 du 03 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;

VU le Décret N° 89-299 du 28 Juillet 1989 portant approbation des statuts du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) ;

SUR Rapport du Ministre des Travaux Publics et des Transports ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 Août 1994 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) pour l'exercice 1994 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 SEPTEMBRE 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence,
de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,

Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et
de la Restructuration
Economique,

Robert TAGNON

Le Ministre des Finances,

Paul DOSSOU.-

Le Ministre des Travaux
Publics et des Transports

Lazare KPATCUKPA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MPRE-MTPT-MF 12 AUTRES MINISTERES 15 DP-INSAE 4 BCP 1 DTCP 4 CNCB 10 DB-DCOF-DSDV-DGID 10 UNB-ENA-FASJEP 6 JORB 1.-